

Union suisse des arts et métiers
Monsieur Dieter Kläy
Responsable formation professionnelle
Schwartorstrasse 26
Case Postale
3001 Berne

Paudex, le 26.08.2022
BM

Consultation interne – Rapport relatif au projet « Positionnement des écoles supérieures »

Cher Monsieur,

Notre organisation suit attentivement les travaux liés au positionnement des écoles supérieures. Dans le cadre de la présente consultation interne, vous nous soumettez le rapport du 8 juillet relatif au projet, édité par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Nous sommes en mesure de vous répondre comme suit.

1. Partagez-vous l'avis selon lequel les principes fondamentaux du système ES ne sont pas remis en question et donc que la priorité doit être mise sur le développement de la structure existante?

Il faut en effet développer le système existant en visant des améliorations ciblées sans remettre en question les principes fondamentaux sur lesquels reposent les ES.

2. Que pensez-vous d'un rapprochement avec la logique académique (p. ex. accréditation des ES à l'instar des hautes écoles ou introduction du système européen de transfert et d'accumulation de crédits ECTS)? Ou faut-il, selon vous, conserver la logique du marché du travail?

Il s'agit absolument de garder une logique du marché du travail. La force de la formation professionnelle réside dans la forte cohérence avec le monde du travail. Nous rejetons fermement l'idée d'une accréditation institutionnelle ou l'introduction des crédits ECTS dans le cadre des ES.

3. Êtes-vous d'accord que l'on continue d'exiger le «renforcement des diplômes FPS»?

Nous sommes d'avis qu'il faut valoriser et renforcer davantage l'ensemble de la formation supérieure « tertiaire B ». Le renforcement des diplômes de FPS s'inscrit dans ce but. Dans le contexte du renforcement des ES en particulier, il faut veiller au risque que les financeurs (cantons et Confédération) dictent leurs conditions.

4. Quelle est votre position sur les titres complémentaires «Professional Bachelor» et «Professional Master»?

Nous nous sommes opposés à l'utilisation de ces titres dès les premiers débats il y a de cela plusieurs années. Nous tenons à éviter tout risque de confusion avec les diplômes académiques et considérons que les filières académiques et professionnelles doivent disposer d'appellations différentes.

Nous comprenons que l'appellation a une plus-value claire sous l'angle international, mais elle ne contribue pas à clarifier le système de formation. Elle porte par ailleurs le risque de dévaloriser les brevets et maîtrises fédérales.

Cela étant dit, nous constatons que le consensus politique autour de ces appellations est fort et qu'elles récoltent une majorité claire, malgré les constats d'imperfection qui sont faits par les acteurs de la formation professionnelle. Dans ce contexte, il faut se limiter à un titre complémentaire.

5. Êtes-vous d'accord avec les mesures à poursuivre mentionnées dans le rapport? Avez-vous des compléments ou des remarques à ajouter concernant les exigences posées?

Oui. Pas de compléments particuliers.

6. Que pensez-vous de l'ensemble des mesures conformes au système (page 16)?

Nous soutenons les mesures identifiées.

7. Y a-t-il, selon vous, d'autres remarques à prendre en compte?

Nous profitons de saluer le travail de l'USAM dans ce dossier et la concertation avec les organisations membres.

Nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, nos salutations les meilleures.

Chambre vaudoise des arts et métiers

Baptiste Müller
Responsable politique formation

Annexe